



Mercredi 26 juillet 2023

E-paiement: signature d'un mémorandum d'entente entre la BNA et la DGI



Un mémorandum d'entente a été signé, mardi à Alger, entre la Banque nationale d'Algérie (BNA) et la Direction générale des impôts (DGI) pour s'acquitter des redevances fiscales en ligne via le portail "Moussahamatic".

Le mémorandum d'entente a été signé au siège du ministère des Finances, sous la supervision du ministre des Finances, Laaziz Faïd, par le Directeur général de la BNA, Mohamed Lamine Lebbou et la Directrice générale des impôts, Amel Abdelatif.

Cet accord a pour but de lancer le service E-paiement (virement électronique) via une interface qui sera créée pour la déclaration et l'acquiescement à distance des redevances fiscales sur le portail "Moussahamatic" et reliée à la plateforme E-Banking de la BNA.

De surcroît, l'accord assurera une carte d'affaires gratuite dédiée aux contribuables pour leur permettre, exclusivement, de s'acquiescer des obligations fiscales, tout en fixant un plafond de paiement exceptionnel sur le portail "Moussahamatic".

M.Faïd a, à cette occasion, affirmé que ce partenariat intervenait dans le cadre du renforcement des liens stratégiques entre les deux parties à même d'accélérer la numérisation du secteur des Finances et développer l'inclusion financière et les services bancaires, suivant les objectifs tracés.

"Il s'agit-là d'un pas positif à même de développer et de généraliser les outils du E-paiement, de renforcer la numérisation de l'administration fiscale et d'améliorer la performance et la gestion des activités et des services du secteur des finances", a affirmé le premier argentier du pays.

"Aujourd'hui, nous avons réussi à poser un nouveau jalon dans le processus de réforme et de modernisation des finances publiques", a poursuivi le ministre, réitérant ses remerciements à l'ensemble des acteurs en la matière "pour leurs efforts consentis dans l'appui à la transition numérique de l'administration fiscale ainsi que le secteur bancaire et la consolidation de la coopération entre toutes les parties concernées".

S'exprimant à l'occasion, le DG de la BNA a qualifié cet accord de "premier en son genre" dans le cadre de la numérisation de la banque en particulier et le secteur des finances en général.

Ce partenariat, ajoute M. Lebbou, permettra "le paiement des redevances fiscales allant jusqu'à 50 millions DA, soulignant que "l'opération de paiement est sécurisée à 100%".

Pour sa part, la DG des Impôts a appelé à une meilleure application du service E-paiement via le transfert électronique lancé aujourd'hui avec la BNA facilitant ainsi les procédures de télé-déclaration et de E-paiement.



Feux de forêt : Merad inspecte les zones touchées et s'enquiert de la progression des opérations d'extinction dans les wilayas de Bouira et de Bejaïa.

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad a inspecté mardi les zones touchées par les incendies au niveau des deux wilayas de Bouira et de Bejaïa et s'est enquis de la progression des opérations d'extinction et de la prise en charge des citoyens affectés, a indiqué un communiqué du ministère.

Dans la commune de Zbarber dans la wilaya de Bouira, M. Merad qui était accompagné du Directeur général de la Protection civile, le Colonel Boualem Boughelaf , s'est enquis du "niveau de progression des opérations, des conditions de travail des agents de la Protection civile et de la prise en charge des citoyens," affirmant à leur adresse que le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune "se soucie de la présence sur le terrain, aux côtés du citoyen, notamment dans les circonstances difficiles".

Après s'être incliné à la mémoire des victimes de ces incendies qui ont affecté plusieurs wilayas, le ministre a affirmé que " les services de l'Etat prendront en charge l'indemnisation des sinistrés et que les comités locaux ont entamé leur travail".

Dans la wilaya de Bejaïa, M. Merad a inspecté les opérations d'extinction des foyers restants, notamment à travers les sorties aériennes des avions bombardiers d'eau mobilisés.

Dans la même wilaya, le ministre a mis en avant "la nécessité de maintenir le niveau de la mobilisation jusqu'à l'extinction définitive des incendies", se félicitant de la mobilisation des agents de la Protection civile, des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et des différents autres corps.

Tout en écoutant les préoccupations des citoyens, M. Merad a loué "la grande contribution des citoyens" et l'entraide qui caractérise les enfants de l'Algérie dans de telles situations, réaffirmant l'indemnisation des sinistrés directement après le constat des dégâts par les comités locaux.

Dans la même wilaya, le ministre s'est enquis à l'aéroport Abane Ramdane du rythme des interventions aériennes pour l'extinction des feux, saluant à l'occasion "le grand rôle" des forces aériennes de l'ANP et du niveau d'"efficacité" ayant caractérisé les sorties aériennes et ayant contribué à "la maîtrise rapide" de la situation.



E-paiement: signature d'un mémorandum d'entente entre la BNA et la DGI



Un mémorandum d'entente a été signé, mardi à Alger, entre la Banque nationale d'Algérie (BNA) et la Direction générale des impôts (DGI) pour s'acquitter des redevances fiscales en ligne via le portail « Moussahamatic », rapporte l'agence officielle.

Le mémorandum d'entente a été signé au siège du ministère des Finances, sous la supervision du ministre des Finances, Laaziz Faïd, par le Directeur général de la BNA, Mohamed Lamine Lebbou et la Directrice générale des impôts, Amel Abdelatif.

Cet accord a pour but de lancer le service E-paiement (virement électronique) via une interface qui sera créée pour la déclaration et l'acquittement à distance des redevances fiscales sur le portail « Moussahamatic » et reliée à la plateforme E-Banking de la BNA.

De surcroît, l'accord assurera une carte d'affaires gratuite dédiée aux contribuables pour leur permettre, exclusivement, de s'acquitter des obligations fiscales, tout en fixant un plafond de paiement exceptionnel sur le portail « Moussahamatic ».

M.Faïd a, à cette occasion, affirmé que ce partenariat intervenait dans le cadre du renforcement des liens stratégiques entre les deux parties à même d'accélérer la numérisation du secteur des Finances et développer l'inclusion financière et les services bancaires, suivant les objectifs tracés.

« Il s'agit-là d'un pas positif à même de développer et de généraliser les outils du E-paiement, de renforcer la numérisation de l'administration fiscale et d'améliorer la performance et la gestion des activités et des services du secteur des finances », a affirmé le premier argentier du pays.

« Aujourd'hui, nous avons réussi à poser un nouveau jalon dans le processus de réforme et de modernisation des finances publiques », a poursuivi le ministre, réitérant ses remerciements à l'ensemble des acteurs en la matière « pour leurs efforts consentis dans l'appui à la transition numérique de l'administration fiscale ainsi que le secteur bancaire et la consolidation de la coopération entre toutes les parties concernées ».

S'exprimant à l'occasion, le DG de la BNA a qualifié cet accord de « premier en son genre » dans le cadre de la numérisation de la banque en particulier et le secteur des finances en général.

Ce partenariat, ajoute M. Lebbou, permettra « le paiement des redevances fiscales allant jusqu'à 50 millions DA, soulignant que « l'opération de paiement est sécurisée à 100% ».

Pour sa part, la DG des Impôts a appelé à une meilleure application du service E-paiement via le transfert électronique lancé aujourd'hui avec la BNA facilitant ainsi les procédures de télé-déclaration et de E-paiement.

DZAIR SCOOP

E-paiement : signature d'un protocole d'accord entre la BNA et la DGI

Un protocole d'accord a été signé mardi à Alger entre la Banque nationale d'Algérie (BNA) et la Direction générale des impôts (DGI) pour le paiement des taxes fiscales en ligne via le portail « Moussahamatic ».

Le protocole d'accord a été signé au siège du ministère des Finances, sous la tutelle du ministre des Finances, Laaziz Faïd, par le directeur général de la BNA, Mohamed Lamine Lebbou et la directrice générale des impôts, Amel Abdelatif.

Cette convention a pour objet le lancement du service E-paiement (virement électronique) à travers une interface qui sera créée pour la télédéclaration et le paiement des taxes fiscales sur le portail « Moussahamatic » et reliée à la plateforme BNA E-Banking.

En outre, l'accord prévoit une carte de visite gratuite dédiée aux contribuables pour leur permettre, de manière exclusive, de remplir leurs obligations fiscales, tout en instaurant un plafond de paiement exceptionnel sur le portail « Moussahamatic ».

M.Faïd a, à cette occasion, précisé que ce partenariat intervenait dans le cadre du renforcement des liens stratégiques entre les deux parties capables d'accélérer la digitalisation du secteur de la Finance et de développer l'inclusion financière et les services bancaires, selon les objectifs établis.

« C'est un pas positif capable de développer et de généraliser les outils de paiement électronique, de renforcer la numérisation de l'administration fiscale et d'améliorer la performance et la gestion des activités et des services du secteur financier », a déclaré le premier trésorier du pays.

« Nous avons réussi aujourd'hui à établir une nouvelle étape dans le processus de réforme et de modernisation des finances publiques », a poursuivi le ministre, réitérant ses remerciements à tous les acteurs de ce domaine « pour les efforts consentis pour accompagner la transition numérique de l'administration fiscale, ainsi que du secteur bancaire et renforcer la coopération entre toutes les parties concernées ».

S'exprimant à cette occasion, le PDG de la BNA a qualifié cet accord de « premier du genre » dans le contexte de la digitalisation de la banque en particulier et du secteur financier en général.

Ce partenariat, ajoute M. Lebbou, permettra « le paiement de redevances fiscales à hauteur de 50 millions de DA, soulignant que « la transaction de paiement est 100% sécurisée ».

De son côté, la DG Impôts a demandé une meilleure application du service E-paiement à travers le virement électronique lancé ce jour avec la BNA, facilitant ainsi les procédures de télédéclaration et E-paiement.



Portail Moussahama'tic : Signature d'une convention entre la DGI et la BNA



Dans le cadre du lancement du nouveau portail numérique «Moussahama'tic», une convention de partenariat relatif au dédouanement a été signée, ce mardi,

entre la Direction Générale des Impôts et la Banque Nationale d'Algérie, en présence du ministre des Finances, Laaziz Faid.

Dans son intervention, le premier argentier du pays a déclaré que « cette convention permettra de poser la première pierre des services et solutions numériques pour les utilisateurs de ce portail et boostera le rythme de la numérisation et le développement des services bancaires conformément aux objectifs fixés ». Laaziz Faid a ajouté que cet accord « permettra la mise en place d'un portail reliant votre plateforme de cotisation et le portail de paiement électronique de la Banque nationale » soulignant que « cet accord vise à mettre à niveau la trésorerie automatisée en mettant en place tous les mécanismes techniques et procéduraux au moyen du paiement électronique ». Cette journée « marque un bond en avant en matière de paiement électronique, avec la création d'une nouvelle carte bancaire spécialisée qui permet le paiement des impôts jusqu'à 50 millions de dinars algériens selon le système de paiement électronique », a indiqué le directeur général de la Banque nationale d'Algérie, Mohamed El-Amine Labou.

De son côté, la directrice générale des impôts, Amal Abdelatif, a affirmé que « nous développons aujourd'hui un nouveau produit dans le domaine de la numérisation du secteur financier en général et des impôts en particulier ».

La plateforme e-bankig est entrée aujourd'hui, en service facilitant, ainsi, la déclaration et le paiement à distance pour les clients.

LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Signature d'une convention de partenariat entre la DGI et la BNA

La direction générale des impôts et la Banque Nationale d'Algérie, ont procédé ce mardi à la signature d'une convention de partenariat, relative à la définition du cadre général qui régit les relations entre les deux parties dans le but de développer des produits et des solutions visant à faciliter le paiement des impôts à travers le portail numérique de déclaration et de paiement des impôts et taxes en ligne.



Ce partenariat vise au lancement du service de paiement par virement électronique à travers la création d'une interface permettant de faire le lien entre le portail « Votre contribution » et la plateforme « Services Monétiques » de la Banque Nationale d'Algérie. Il permettra également la mise à disposition gratuite d'une carte de paiement interbancaire « business card » pour les contribuables, ayant un plafonnement exceptionnel, qui sert exclusivement au paiement des obligations fiscales.

Cette initiative traduit la volonté commune des deux parties de renforcer des relations et des liens stratégiques qui accéléreraient le rythme de numérisation du secteur financier, conformément aux directives des pouvoirs publics.



E-paiement : Mémorandum d'entente entre la BNA et la DGI

Un mémorandum d'entente a été signé, ce mardi à Alger, entre la Banque nationale d'Algérie (BNA) et la Direction générale des impôts (DGI) pour s'acquitter des redevances fiscales en ligne via le portail « Moussahamatic ».



Le mémorandum d'entente a été signé au siège du ministère des Finances, sous la supervision du ministre des Finances, Laaziz Faïd, par le Directeur général de la BNA, Mohamed Lamine Lebbou et la Directrice générale des impôts, Amel Abdelatif. Cet accord a pour but de lancer le service E-paiement (virement électronique) via une interface qui sera créée pour la déclaration et l'acquiescement à distance des redevances fiscales sur le portail « Moussahamatic » et reliée à la plateforme E-Banking de la BNA.

De surcroît, l'accord assurera une carte d'affaires gratuite dédiée aux contribuables pour leur permettre, exclusivement, de s'acquitter des obligations fiscales, tout en fixant un plafond de paiement exceptionnel sur le portail « Moussahamatic ». M. Faid a, à cette occasion, affirmé que ce partenariat intervenait dans le cadre du renforcement des liens stratégiques entre les deux parties à même d'accélérer la numérisation du secteur des Finances et développer l'inclusion financière et les services bancaires, suivant les objectifs tracés.

« Il s'agit-là d'un pas positif à même de développer et de généraliser les outils du E-paiement, de renforcer la numérisation de l'administration fiscale et d'améliorer la performance et la gestion des activités et des services du secteur des finances », a affirmé le premier argentier du pays. « Aujourd'hui, nous avons réussi à poser un nouveau jalon dans le processus de réforme et de modernisation des finances publiques », a poursuivi le ministre, réitérant ses remerciements à l'ensemble des acteurs en la matière « pour leurs efforts consentis dans l'appui à la transition numérique de l'administration fiscale ainsi que le secteur bancaire et la consolidation de la coopération entre toutes les parties concernées ».

S'exprimant à l'occasion, le DG de la BNA a qualifié cet accord de « premier en son genre » dans le cadre de la numérisation de la banque en particulier et le secteur des finances en général. Ce partenariat, ajoute M. Lebbou, permettra « le paiement des redevances fiscales allant jusqu'à 50 millions DA, soulignant que « l'opération de paiement est sécurisée à 100% ». Pour sa part, la DG des Impôts a appelé à une meilleure application du service E-paiement via le transfert électronique lancé aujourd'hui avec la BNA facilitant ainsi les procédures de télé-déclaration et de E-paiement.



Marché pétrolier : La réduction de l'offre booste les prix

Les cours du pétrole se maintiennent, depuis une semaine déjà, au dessus de 80 dollars pour le Brent, aidés en cela par l'espoir de relance chinoise et de la réduction de l'offre sur le marché, suite à la mise en œuvre de la stratégie de l'Opep+. Les réductions volontaires importantes de plusieurs pays producteurs dont notamment l'Arabie saoudite et la Russie ont contribué grandement à la hausse des prix.

Les contrats à terme sur le Brent se sont maintenus, ce mardi, au dessus de 82 dollars, à l'ouverture des places de cotation, s'accrochant à la hausse entamée depuis quelques semaines. Le brut américain West Texas Intermediate (WTI) était coté à plus de 77 dollars le baril. La veille, le Brent est monté à 83,16 dollars, un prix qui n'a pas été atteint depuis 3 mois. «Le brut est orienté à la hausse depuis près d'un mois, et le mouvement d'aujourd'hui est un prolongement de cette dynamique», expliquent des analystes cités par l'AFP. Fin juin, ces analystes parlaient déjà de signaux haussiers, « mais comme les cours n'avaient pas bougé depuis des mois, les opérateurs hésitaient encore à s'engager», précisent-ils.

Les dirigeants chinois ont promis, lundi, de nouvelles mesures de soutien à plusieurs secteurs économiques, notamment celui de l'immobilier « ce qui a redonné de l'espoir aux investisseurs quant à une nouvelle relance et une plus forte consommation », expliquent encore les experts, rappelant que la Chine étant le premier importateur mondial de brut, « la santé de son économie est un moteur majeur de la demande ». Les acteurs du marché s'attendent en effet à ce que Pékin mette en œuvre des mesures de relance ciblées, afin de soutenir son économie, ce qui stimulera certainement la demande de pétrole du deuxième consommateur mondial. La croissance de la Chine au deuxième trimestre 2023 s'est tassée à 0,8%, après une hausse de 2,2% sur la période janvier-mars. Après trois ans de restrictions sanitaires drastiques, « la consommation peine à reprendre, et le secteur immobilier du pays, pilier de l'économie en Chine, traverse toujours une crise grave », relèvent les économistes.

L'Arabie saoudite avait annoncé, début juillet, qu'elle prolongeait en août la réduction de sa production de pétrole d'un million de barils par jour. La Russie, s'est pour sa part engagée, elle aussi, à baisser ses exportations de 500 000 barils par jour le mois prochain. Les pays membres de l'OPEP+, faut-il rappeler se sont entendus en juin dernier sur une réduction supplémentaire de l'offre à leur tête l'Arabie Saoudite et la Russie. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) avait prévu, quant à elle, dans son dernier rapport, une tension sur le marché pétrolier au cours du second semestre de l'année. «Même en cas de croissance économique atone, la demande de la Chine et d'autres pays en développement est forte. Combinés aux réductions de production provenant des principaux pays producteurs, nous pensons toujours que nous pourrions assister à une tension sur le marché au second semestre de cette année», a affirmé Fatih Birol, chef de l'AIE.

L'Opep estime de son côté que la demande mondiale de pétrole devrait augmenter de 2,2 millions de barils par jour (mb/j) pour atteindre environ 104,25 mb/j en 2024.



Feux de forêt : Envoi de 4 caravanes d'aides par le CRA au profit des wilayas sinistrées

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a envoyé, ce mardi, quatre caravanes d'aides en direction de Bouira, Jijel, Skikda et Bejaia, suite aux feux de forêt qui ont touché ces wilayas ces deux derniers jours, selon un communiqué de cette organisation.

Ces aides consistent, dans un premier temps, en des dons sous forme de literies, de denrées alimentaires et de médicaments, en sus de la mobilisation de plus de 500 volontaires, présents dans les régions touchées par les incendies depuis les premières heures et qui ont contribué aux côtés des éléments de la protection civile et de l'Armée nationale populaire (ANP) aux opérations d'évacuation et de secours des citoyens, précise la même source.

La présidente du CRA a visité les régions sinistrées dans ces wilayas pour s'enquérir des moyens des comités de wilaya en vue de prêter aide et assistance aux victimes, ajoute le communiqué.



Feux de forêt à Bejaïa : 4 suspects arrêtés, un nouveau bilan de 23 morts et 194 blessés

Le procureur général près la cour de Bejaïa, Hamamda Lezhar, a indiqué dans une déclaration qu'il avait été procédé à l'arrestation de quatre personnes, dont deux mineurs, pour implication dans les récents incendies de forêt suite à l'enquête diligentée par les tribunaux d'Amizour, Akbou et Kherrata.

Le magistrat a précisé que les dossiers des suspects majeurs seront transférés au service de lutte contre le terrorisme et le crime organisé près la cour de Sidi M'hamed, à Alger. Les deux mineurs seront traduits devant la cour de Kherrata. Quant au bilan de la situation, il s'établissait, hier matin, à 23 personnes décédées et 194 blessés, dont 5 évacués sur Alger.

Le nombre de familles hébergées s'élevait à 58 (18 à Melbou, 16 à Toudja, 12 dans la maison de jeunes de Beni Ksila et 12 autres dans celle d'Adekar). Le nombre de personnes recueillies a atteint 248. Il est à signaler que plus de 1.400 foyers à Toudja et 300 autres à Beni Ksila n'étaient plus alimentés en énergie électrique.

Le wali de Bejaïa, Kamel-Eddine Kherbouche, pour rappel, avait donné instruction, lors d'une réunion de la cellule de crise, de mobiliser tous les moyens pour la prise en charge des familles sinistrées sur les plans matériel, psychologique et médical, et leur prodiguer toute l'aide matérielle nécessaire. Une commission d'évaluation des pertes pour recueillir et étudier les dossiers d'indemnisation des victimes qui lui parviendront des services communaux a également été mise sur pied. S'agissant des incendies en cours, ils étaient au nombre de six dans les communes d'El Kseur, Kherrata, Fenaïa, Taourirt Ighil, Ath Djelil et Toudja, et 15 foyers restaient sous surveillance. Outre les équipes au sol, deux Canadair restaient mobilisés pour toute intervention.

Les assurances du wali

Hier matin, le wali a fait le point de la situation dans un entretien diffusé par Radio Soummam. «Les blessés sont convenablement pris en charge au niveau des structures de soins grâce à la mobilisation des staffs médicaux», a-t-il rassuré. Le wali a aussi relevé la célérité de la réaction des autorités centrales, déclarant avoir été contacté par le Premier ministre et tous les ministres pour s'enquérir des besoins de la wilaya en matière d'aide et d'assistance aux blessés et aux sinistrés. Il a aussi remercié les sinistrés pour la compréhension et la patience dont ils ont fait preuve, indiquant que ceux-ci ont été accueillis et hébergés au niveau de différentes structures publiques (établissements scolaires, centres de jeunesse, etc.). A propos de la commission d'évaluation des dégâts et

d'indemnisation des victimes, celle-ci est opérationnelle, précisant que les citoyens qui ne seront éventuellement pas recensés par omission peuvent se déplacer à l'APC, la daïra ou même la wilaya pour y soumettre leur cas.

Le wali a relevé la disponibilité des citoyens, des élus et des associations pour affronter cette situation difficile, révélant que des engins ont été dépêchés pour retourner la terre et empêcher que le feu ne se ravive. Chaque commune, a-t-il dit, doit mettre sur pied un programme d'intervention pour revenir à la normalité, précisant que les avions bombardiers d'eau resteront sur place pour toute éventualité. Tous les incendies n'ont en effet pas été circonscrits. Il en restait deux sur les crêtes de Bourbaâtache (El Kseur) et une quinzaine d'autres sites où le feu a été éteint mais qui restent sous étroite surveillance pour circonscrire toute éventuelle reprise des flammes. Toutefois, a-t-il fait remarquer, «les conditions climatiques s'améliorent, ce qui nous laisse espérer une maîtrise rapide des derniers incendies».

Concernant les causes des incendies, Kherbouche a annoncé que le procureur de la République a déclenché une enquête judiciaire pour les déterminer. «S'il y a des coupables, ils seront lourdement sanctionnés», dira-t-il, en soulignant que la tâche prochaine est de réparer les dégâts occasionnés à la flore et la faune. «Notre objectif est de dépasser cette situation dramatique et reconstruire en mieux ce qui a été détruit», a-t-il indiqué. «La wilaya de Bejaïa va soumettre aux autorités un grand programme pour la surveillance, la prévention et la lutte contre les incendies», a-t-il assuré.



Des DAB de banque pour Oran

Des salles de distributeurs automatiques de billets de banque relevant d'Algérie poste seront bientôt ouvertes au niveau des chefs-lieux des daïras de la wilaya d'Oran. Le succès de la salle des distributeurs automatiques, ouverte cette année au centre-ville d'Oran et l'augmentation du taux d'utilisation des distributeurs automatiques dans les opérations financières, a fait que l'unité d'Algérie poste a programmé une opération d'ouverture de salles de distributeurs automatiques dans les neuf daïras que compte la wilaya d'Oran. Les salles seront équipées de 23 appareils à réceptionner avant la fin de l'année en cours. Ces équipements

permettront de traiter une moyenne de un milliard de dinars par jour. Soit un montant équivalant au double de celui mis en circulation au niveau des guichets postaux.



Le pétrole démarre la semaine en nette hausse Le baril vise les 90 dollars

Le Brent de la mer du Nord progressait de 1,36 dollar pour s'échanger à 82,43 dollars.

La journée d'hier fait partie des rares séances de cotations de début de semaine où le pétrole démarre du bon pied. Après avoir terminé, en effet, celle qui s'est achevée le 21 juillet sur les chapeaux de roue. Le Brent de la mer du Nord a clôturé à plus de 81 dollars pour le Brent, alors que son équivalent américain a touché son plus haut niveau en clôture depuis trois mois, à plus de 77 dollars. Les cours de l'or noir ont poursuivi leur rebond de façon significative, hier. Vers 15h50, heure d'Alger, le baril de Brent de la mer du Nord, référence du pétrole algérien, pour livraison en septembre progressait de 1,36 dollar pour s'échanger à 82,43 dollars, alors que son équivalent US, le West Texas Intermediate (WTI) avançait de 1,56 dollar pour se négocier à 78,63 dollars, son plus haut niveau depuis la fin du mois d'avril. Galvanisés depuis fin juin par des annonces de baisses volontaires de l'offre de deux des trois plus grands producteurs mondiaux, l'Arabie saoudite et la Russie, les prix du brut ont enregistré la semaine dernière une quatrième semaine consécutive de hausse. Il faut rappeler en effet que le royaume wahhabite, poids lourd du marché de l'or noir, avait annoncé le 3 juillet qu'elle prolongeait la réduction de sa production de pétrole d'un million de barils par jour, pour soutenir le prix du baril. Une réduction qui se poursuivra en août et qui peut être prolongée au-delà de cette période. L'autre poids lourd de l'Opep+, la Russie, a décidé, de son côté, le même jour, de réduire ses exportations de pétrole brut de 500000 barils par jour au mois d'août. Un autre facteur a influencé la hausse des cours de l'or noir: l'arrêt de la production d'importants champs de pétrole libyen, al-Fil et al-Charara, notamment. Des champs pétroliers d'où provient un tiers de la production d'or noir de l'ex- Jamahiriya, était bloqué par des protestataires. Il faut souligner par ailleurs que malgré de mauvaises nouvelles sur le PIB de la Chine premier

importateur mondial de pétrole, les cours n'ont pratiquement pas été freinés dans leur course en avant. «Les investisseurs se concentrent sur les mesures de soutien à l'économie que Pékin pourrait déployer», faisait remarquer Ricardo Evangelista, analyste chez ActivTrades. La faiblesse de l'économie chinoise, dont le redémarrage déçoit après les longs confinements liés au Covid-19, explique pourquoi les prix du pétrole restent en baisse depuis le début de l'année malgré le rebond des dernières semaines, indique-t-on. Les prix du brut vont peiner tant que nous manquerons de clarté sur les intentions de la Chine pour sortir de ce malaise économique», avait noté John Kilduff, d'Again Capital. Le premier importateur mondial d'or noir donne cependant des signaux positifs qui pourraient relancer les prix. «Le marché croit de plus en plus à des mesures de relance de Pékin», ont assuré les analystes d'Eurasia Group, qui s'attendent à ce que le gouvernement chinois «annonce un dispositif de soutien plus volontariste» avant la prochaine réunion du Bureau politique du Parti communiste, fin juillet. «Le ralentissement économique de la Chine, en particulier parce qu'il concerne le secteur industriel particulièrement gourmand en pétrole, signifie probablement que la demande de brut de la Chine sera moins importante», estimait Vivek Dhar, analyste chez CBA. Les acteurs du marché n'avaient cependant pas les yeux rivés, hier, dans la matinée sur l'Empire du Milieu, gros importateur et consommateur de pétrole ou sur les réductions annoncées par l'Arabie saoudite mais plutôt sur la Banque centrale américaine (Fed), et dans une moindre mesure sur la Banque centrale européenne (BCE), qui publieront respectivement leurs décisions de politique monétaire mercredi et jeudi. À quoi doit-on s'attendre? «Des hausses des taux sont attendues de la BCE comme de la Fed, mais elles pourraient également signaler que la fin de leur cycle de hausse des taux approche», pense Ricardo Evangelista. Que se passera-t-il dans ce cas-là? «L'optimisme sur l'économie devrait augmenter et entraîner une révision à la hausse des perspectives de la demande de pétrole, ce qui devrait faire augmenter les prix du baril», souligne l'analyste d'ActivTrades. L'or noir peut viser plus haut que les 80 dollars...

Chiffre du jour : Le Brent à près de 83 dollars

Les prix du pétrole hier sont restés proches de sommets en trois mois atteints. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en septembre, cédait quelque 0,17% à 82,60 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois perdait 0,13% à 78,64 dollars.



Industrie ferroviaire : L'Algérie et la Chine vont se lancer dans la fabrication de wagons.

C'est un mégaprojet qui est en perspective entre l'Algérie et la Chine. Il s'agit de l'association de deux entreprises chinoises, leaders mondiaux de l'industrie ferroviaire, avec une société algérienne qui vont lancer le projet de fabrication de wagons en Algérie d'une capacité de production de 2 000 unités par an. Si le lieu de l'implantation de l'usine n'est pas encore déterminé, le projet cible non seulement le marché algérien, mais aussi le marché africain, avec un transfert de technologie annoncé.

C'est sur un mégaprojet que l'Algérie et la Chine vont coopérer, ce qui positionnera l'Algérie en tant que leader dans l'industrie ferroviaire sur le marché africain. Un projet qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens bilatéraux et consolidera les relations économiques entre l'Algérie et la Chine, selon la China Civil Engineering Construction Corporation (CCECC) qui, avec la CRRC Yangtze, va entrer en partenariat avec la Société Algérienne de Transport des Produits Énergétiques (STPE).

Dans un communiqué rendu public hier, la CCECC et la CRRC Yangtze, ont annoncé leur intention de lancer une unité de fabrication de wagons à grande échelle en Algérie. « En marge de la récente visite du président de la République Abdelmadjid Tebboune en Chine, les parties concernées ont signé un accord pour la construction de cette usine de production », a-t-on indiqué, affirmant que l'usine aura une capacité de production de 2 000 wagons et autres matériels roulants ferroviaires par an.

L'usine fournira également des services d'entretien pour le parc ferroviaire national algérien. La CCECC qui dit que l'emplacement précis de l'usine reste à déterminer, des options potentielles sont cependant avancées. Il s'agit d'Annaba, d'Oran ou le Sud de l'Algérie. « Le choix définitif sera stratégiquement important pour le transport ferroviaire », a-t-on signalé.

Notant que « l'initiative est conforme à la directive du président de la République, qui avait précédemment appelé à la création d'une industrie ferroviaire robuste en Algérie, en collaboration avec des partenaires étrangers de renommée », la CCECC a fait savoir que le taux d'intégration industrielle pourrait atteindre entre 25 et 35 %. Le projet ne va pas se limiter uniquement à la fabrication des wagons, un transfert de technologie est également prévu.

« Le projet prévoit également un transfert technologique significatif de la Chine à l'Algérie, avec l'intention de produire localement certaines pièces de rechange », a-t-on précisé, affirmant que les solutions techniques innovantes de la CCECC, notamment dans la construction de voies ferrées dans des régions désertiques, pourraient contribuer à lutter contre la désertification en Algérie.-

Le choix de ces entreprises n'est pas fortuit. La CCECC et la CRRC Yangtze, sont considérées comme « deux leaders mondiaux de l'industrie ferroviaire ». Ils ont été choisis en raison de leur expertise et de leur présence mondiale. La CCECC est en effet présente dans 110 pays et a une forte présence en Afrique, a-t-on précisé. Et ce n'est pas uniquement le marché algérien qui est ciblé par ce projet. C'est aussi le marché africain qui « présente une forte demande de matériel roulant ferroviaire », a-t-on signalé.



Tizi Ouzou : 400 hectares ravagés par les flammes

Les dix-huit feux déclarés à Tizi Ouzou, lundi, ont été ravageurs, mais sans pour autant, et heureusement, causer la moindre perte humaine. C'est plus de 400 ha de forêts, d'arbres fruitiers, de broussaille et de maquis qui ont été détruits par les flammes.

Le wali, Djilali Doumi, qui a réuni dans cette soirée du lundi le comité opérationnel de lutte contre les feux de forêts, a fait le point de la situation du jour après avoir effectué plusieurs sorties sur le terrain, notamment du côté de Ait-Yahia- Moussa, où il avait supervisé les opérations de lutte contre l'un des deux plus importants feux de cette journée.

A l'issue de cette réunion, Djillali Doumi, tout en s'inclinant à la mémoire des victimes des feux à travers une bonne partie du territoire national, plus particulièrement dans la wilaya de Béjaïa, a rappelé que la wilaya de Tizi-Ouzou n'a enregistré aucun cas de décès ou de blessé.

Concernant les pertes, le wali a signalé que la forêt d'Aït-Yahia-Moussa, à elle seule, a perdu 150 ha de forêt et garrigue. En tout, ces feux ont causé la perte de plus de 400 ha dont 200 ha de forêts. Après avoir fait le constat, le wali a décidé de réactiver toutes les cellules opérationnelles des communes, de daïra et de wilaya lesquelles auront la charge de veiller au respect de tous les dispositifs qui seront mis en place en cas d'incendies.

Dans ce sens, Djillali Doumi a demandé aux responsables concernés de ses services déconcentrés de faire le point sur tous les moyens de lutte disponibles pour parer à toutes éventualités et surtout de dresser une cartographie des points vulnérables susceptibles d'être sujets à des incendies.

Le wali a aussi mis l'accent sur la célérité de l'alerte qui doit être donnée dès les premières étincelles "afin d'étouffer rapidement le feu et éviter sa propagation et ne pas attendre son embrasement puis demander des moyens supplémentaires pour en venir à bout". Et toujours sous ce segment, Djillali Doumi, a, encore une fois, appelé les citoyens et les comités de villages " dont l'organisation a montré son efficacité lors des incendies de 2021 à être les premiers donneurs d'alerte".

Revenant sur le volet de l'importance de la vie humaine, le wali a insisté l'impératif de sa préservation. Selon ses recommandations, dès le constat du péril, les personnes concernées doivent être évacuées vers des lieux plus sûrs. Et sur ce volet précis, l'instruction a été donnée aux présidents des APC et les chefs de dairas pour répertorier tous les sites d'accueil éventuels des populations en cas de nécessaire évacuation.



Commerce: Appel à généraliser la culture numérique

Les participants à une rencontre autour de «La numérisation et paiement électronique», organisée lundi à Alger, ont mis en avant l'importance de généraliser la culture numérique, notamment en ce qui a trait au paiement

électronique en milieu commercial, par souci de se mettre au diapason des évolutions survenues dans ce domaine au double plan national et international. Les intervenants à cette rencontre organisée par l'Association nationale des commerçants et des artisans (ANCA), en présence de représentants de l'administration fiscale et des banques, ont été unanimes à souligner que les transactions numériques ont connu un saut qualitatif en Algérie, grâce aux solutions disponibles depuis des années, néanmoins les commerçants doivent adhérer davantage à ce processus. Dans ce contexte, le délégué général de l'Association des banques et des établissements financiers (ABEF), Rachid Belaid, a affirmé que le paiement électronique a franchi de grandes étapes dans le pays, d'autant plus que le nombre de plateformes électroniques qui proposent ce service s'élève à 350 plateformes dans différents domaines (paiement des factures, achat de tickets, acquisition de marchandises et de services...). Il a révélé, dans ce contexte, que l'ABEF poursuit ses efforts dans le domaine, en ce sens que la possibilité d'ouvrir un compte bancaire à partir du téléphone portable sans se déplacer à la banque est en cours d'examen. Après avoir relevé l'importance que le commerçant soit à la hauteur des évolutions enregistrées, M. Belaid a annoncé l'organisation «prochainement» de journées de sensibilisation à travers différentes wilayas du pays autour de l'utilisation de l'e-paiement et sa généralisation notamment en milieu commercial. Pour sa part, la directrice de la modernisation à la Direction générale des impôts (DGI), Souhila Souilamas, a mis en avant l'importance d'adopter un plus grand nombre de partenaires et de commerçants en matière de e-paiement, en vue de se mettre au diapason des évolutions survenues, au regard des grands effets dont bénéficiera l'économie nationale. Elle a rappelé le système «Moussahamatic» lancé en 2021 en vue de permettre la déclaration fiscale et le paiement à distance des impôts, au moyen de la carte interbancaire ou Eddahabia.

Pour sa part, Mme Djazia Benchabla, responsable au Groupement d'intérêt économique monétique «GIE Monétique», a indiqué que le groupement avait effectué un sondage sur l'étendue du paiement électronique dans la société, relevant que parmi un million de commerçants, seuls 49 000 acceptent le paiement électronique, qui reste une moyenne «très faible». Lors de son intervention sur le paiement électronique, la responsable a indiqué que 80 % des opérations de paiement s'effectuent par la carte «Eddahabia» (d'Algérie Poste), sur les 15 millions de cartes activées, faisant état de 15 millions opérations de retrait par carte enregistrées jusqu'au mois de juin de

l'année en cours. Durant cette rencontre, la déléguée locale auprès du Médiateur de la République dans la wilaya d'Alger, Djazia Tafliss, a présenté un exposé sur le portail électronique de l'organisme du Médiateur de la République, à travers lequel les requêtes des citoyens sont reçues et transférées aux différentes administrations concernées, et l'envoi aussi de la réponse de ces administrations aux citoyens. Elle a révélé également la prise en charge de 2 700 requêtes environ au niveau de la wilaya d'Alger jusqu'au 30 juin dernier. Lors de son intervention sur la généralisation des transactions numériques en milieu commercial, le président de l'ANCA, El Hadj Tahar Boulenouar, a mis en avant la nécessité de s'appuyer sur la formation dans le domaine numérique pour atteindre les objectifs attendus en la matière.



80 % DES INCENDIES MAÎTRISÉS À LA MI-JOURNÉE D'HIER : La lutte anti-feux se poursuit sans relâche



Alors que les journées de dimanche et lundi ont été infernales en raison des incendies ravageurs qui se sont déclarés dans 16 wilayas en pleine canicule, notamment celles du nord du pays, faisant plusieurs morts et blessés entre militaires et civils en plus de l'évacuation de milliers de personnes et la fermeture de plusieurs axes routiers, la Protection civile, a annoncé, hier, dans un communiqué, l'enregistrement de 15 autres foyers d'incendies à travers 8 wilayas du pays à savoir : Skikda avec 5 incendies, 2 à Jijel, à Bouira, et à Béjaïa, et un seul à Tébessa, Médéa, Sétif et El-Tarf.

Selon un communiqué du ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales, diffusé, hier, la majorité des incendies déclarés dans les différentes wilayas du pays ont été maîtrisés à 80% grâce à la mobilisation des moyens humains et matériels nécessaires et la solidarité entre les différentes wilayas. Ces résultats positifs, ajoute la source, ont été réalisés grâce également à l'incorporation des moyens aériens, notamment les bombardiers à eau et les autres avions affrétés qui ont contribué énormément à la lutte contre les incendies notamment après l'amélioration des conditions météorologiques et la baisse de la vitesse des vents et des températures. Les opérations d'extinction des incendies se poursuivent, indique le texte, sur les 11 foyers d'incendies enregistrés au niveau de 7 wilayas du pays -15 foyers dans 8 wilayas selon la Protection civile-, alors que les feux maîtrisés restent sous surveillance des services opérationnels déployés à l'occasion. Les autorités locales s'attellent à présent au recensement des dégâts et des personnes touchées en vue de les indemniser, affirme la source.

Gare à l'intox et aux fake-news !

Peu avant, le même Département a averti, contre l'allumage des barbecues et autres feux dans les espaces forestiers, et ce, jusqu'au 31 octobre pour éviter les départs d'incendies, appelant, par la même, à la contribution de tout un chacun pour éviter les feux de forêts. Dans le souci d'éviter de créer des situations de paniques inutiles, la Direction nationale de la Protection civile a appelé, par la voix de son chargé de communication, la population à ne pas se faire induire en erreur par les fake news et les images préfabriquées qui circulent et qui contribuent à semer la panique, appelant les citoyens à éviter de publier d'anciennes images et vidéos prises lors des incendies précédents. Le chargé de Communication au niveau de cette direction, Karim Belhafsi, a rappelé, sur les plateaux de la télévision publique, que ses services, les médias, et le ministère de l'Intérieur communiquent sur les derniers développements de la situation.

Béjaïa, Jijel, Bouira, et Boumerdès respirent mieux

À se fier à la Protection civile relevant de la wilaya de Béjaïa- la région la plus touchée- la grande partie des incendies qui se sont déclarés dans la région, ont été maîtrisés à l'exception d'un seul localisé dans la commune de Boubaâtache, assurant que tous les moyens ont été mobilisés pour venir à bout de l'incendie restant. S'agissant du bilan humain enregistré dans cette région côtière, la radio Soummam, a fait état de 23 décès et 194 blessés au cours des dernières 24 heures, faisant savoir que 5 blessés ont été évacués vers Alger, en raison de leurs blessures graves. Plusieurs personnes ont été évacuées vers des centres d'hébergements dans les régions avoisinantes alors que 1400 foyers sont restés sans électricité à Toudja, et 300 à Beni-K'sila, selon des informations locales. À Jijel, ravagée la veille par d'énormes incendies, et à se fier à des sources locales, les feux de forêts de Taksna, Grounbare, Dkara, Ouled Salah et Toulibia ont été circonscris, alors que les éléments de la Protection civile

luttent toujours contre ceux de Ziama, Djana et Chahna. S'agissant de la wilaya de Boumerdès, les incendies enregistrés dans la nuit de dimanche à lundi dans les forêts des communes de Timzrit, Laâzib, Khémis el-Khachna, Larbaâatche, Beni Amrane, Chaâbet El-Amer, Bordj Ménail et Tidjalabine ont été tous éteints, selon les témoignages des habitants de la région. Aucune perte en vie humaine n'a été signalée dans cette wilaya. Contrairement à Bouira, ravagée, elle aussi, par les incendies, la région a enregistré deux décès et 16 blessés après les incendies de dimanche et lundi. Des axes routiers ont été fermés à la circulation à cause des incendies dans plusieurs wilayas du pays. Le Centre d'information routière « Tariqi » de la Gendarmerie nationale a annoncé la fermeture des routes nationales n° 85 au niveau de la zone de Rabahiya, commune de Karkara à Skikda et la route nationale n° 84 A au niveau de la région d'Al-Hanaya, commune de Brihan, dans la wilaya d'El-Tarf. Par ailleurs, le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a annoncé la mise en place d'une cellule de crise en collaboration avec les autorités locales pour le suivi de la situation induite par les incendies où les instructions ont été données pour une prise en charge psychologique et autre des familles et des personnes touchées. Le Croissant rouge algérien a, de son côté, lancé une campagne de solidarité au profit des régions affectées.

Le bilan passe à 34 morts parmi les civils et les militaires
Les incendies, qui ont ravagé plusieurs wilayas du pays, ont fait 34 morts, 10 éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et 24 civils. Des moyens humains et matériels importants ont été mobilisés pour éteindre les flammes avec le renforcement des 8000 agents déployés, la mobilisation de 529 camions, toutes capacités confondues, la mobilisation de 13 colonnes mobiles et 3050 agents, renforcés plus tôt dans la matinée de lundi, par 12 colonnes mobiles et 1200 agents ainsi que par 10 autres venant des wilayas non concernées par ces incendies, en plus de deux équipes de renforcement régional et 12 moyens aériens anti-incendie, notamment les hélicoptères anti-incendie relevant des forces aériennes de l'Armée nationale populaire (ANP), y compris l'avion anti-incendie de grande capacité.

يمتد إلى 2027 ويركز على المؤسسات الصغيرة والناشئة

مخطط لإعادة الحياة لبورصة الجزائر خلال 4 سنوات

تحضّر الحكومة لإعادة بعث بورصة الجزائر كهيئة مالية تقدّم حلولاً في التمويل وبدائل لمراقبة مشاريع المؤسسات الصغيرة والمتوسطة والناشئة، وتلعب دوراً في استرجاع السيولة النقدية النائمة في السوق السوداء.

ويأتي ذلك بالموافقة مع التحضير لفتح أسواق بنكين عموميين عبر **البورصة**، وتجهيز الأراضية القانونية لإطلاق الصكوك المالية الإسلامية التي يُنتظر أن تكون جاهزة نهاية السنة الجارية. وفي سياق متصل، عقد رئيس لجنة تنظيم عمليات البورصة ومراقبها يوسف بوزنادة، الإثنين، جلسة عمل مع المديرين العامين لشركات رأس مال الاستثماري المعتمدة وشركة استثمار ذات رأس مال متغير وشركة الجزائر للاستثمار، وفينالاب المشاركة المالية الجزائرية، وشركة اكوزيا كابتل، وصندوق الاستثمار الجزائري، والصندوق الوطني لتمويل المؤسسات الناشئة.

وحُصّص الاجتماع لدراسة محاور مشروع المخطط الاستراتيجي 2023-2027 المتوقع أن تطلقه اللجنة قريباً بالتشاور مع الفاعلين في الساحة المالية، كما تم استعراض حصيلة نشاط شركات رأس المال الاستثماري خلال سنة 2022، بالإضافة إلى مناقشة التحديات والصعوبات التي تواجه تطور هذا النشاط الهام وذلك بهدف اقتراح حلول مناسبة نظراً إلى الإمكانيات التي يمكن أن يساهم بها في تمويل عجلة الاقتصاد خاصة لفائدة الشركات الناشئة والشركات الصغيرة والمتوسطة.

وتم التطرق أيضاً خلال الاجتماع، وفقاً لما علمته "الشروق" إلى مشروع تحضير النص التنظيمي الجديد الخاص بآليات عمل بورصة القيم المنقولة وفقاً للاستشارة التي أطلقتها اللجنة في هذا الإطار. وكانت "كوسوب" قد أطلقت استشارة للساحة المالية بخصوص تحضير نص تنظيمي جديد ينظم ويؤطر آليات عمل بورصة القيم المنقولة، يحل محل النظام الحالي 03-97 الصادر في 18 نوفمبر 1997، وتأتي هذه المبادرة تجسيدا للرؤية الجديدة للجنة التي تهدف إلى تحديث ومواءمة النصوص التنظيمية التي تقع في دائرة اختصاصها لتكييفها مع المتطلبات الراهنة والديناميكية التي يشهدها الاقتصاد الوطني، وأيضاً مع مخطط الحكومة الرامي إلى تنويع الاقتصاد الوطني ومصادر تمويله.

وتشمل هذه الاستشارة الفاعلين في الساحة المالية والمتعاملين في السوق المالي، وهم شركة تسيير بورصة القيم المنقولة، المؤتمر المركزي للسندات، الوسطاء في عمليات البورصة، البنوك، شركات التأمين شركات رأس مال المخاطر، وممثلي الهيئتين، حيث خصصت هذه الأخيرة لتحديد الخطوط العريضة لمشروع النظام.

ومن خلال هذه المبادرة تسعى لجنة تنظيم عمليات البورصة ومراقبتها إلى إصدار نظام شامل يتوافق مع الممارسات والمعايير العالمية المتبعة في مجال الأسواق المالية، مع العلم أنه سيتم عقد اجتماعات أخرى مستقبلاً تدرج دائماً ضمن إطار التحضير لمسودة مشروع النص الجديد.

ويقول الرئيس المدير العام لشركة "أليانس للتأمينات"، حسان خليفاتي، وهو أحد المفتحين على البورصة، أن إعادة بعث البورصة يفرض أولاً تحسين طرق تسييرها ورقمنتها والقضاء على البيروقراطية والطرق الإدارية البالية في تسييرها.

كما تظل بورصة الجزائر، حسب خليفاتي، إلى اليوم ضعيفة في التداول بالنظر إلى عدد المنخرطين فيها وحجم التداول، مشدداً على أن نصوص تسيير **البورصة** مطابقة لما هو موجود في الخارج إلا أن الممارسة في الواقع تصطدم بمخاوف البنوك من المخاطرة، واعتماد طرق كلاسيكية في التسيير، وهو ما

يفرض تغييرا شاملا في الذهنيات وإزالة العوائق حتى تنجح البورصة في التحوّل إلى أحد آليات تمويل الاقتصاد ووسيلة لاستقطاب الأموال النائمة في السوق السوداء.



الممارسات الانتهازية تقلب السحر على الساحر

الفرنسيون يتحسرون على مآل مصالحهم في الجزائر

ما كان الجزائريون يطالبون به في التعامل مع المصالح الفرنسية في الجزائر، أصبح الفرنسيون يشكون منه اليوم ويطالبون سلطات بلادهم بمراجعة علاقاتهم مع الجزائر بسببه، حيث اضحى مشهد العلاقات الجزائرية الفرنسية مقلوبا بشكل لم يكن يتوقعه حتى أشد المتشائمين، وذلك انطلاقا من العلاقات التاريخية وتدايعات الحقبة الاستعمارية على الوضع الداخلي للجزائر. المشهد الجديد بقلم الصحفي، نيكولا بافيري، في عمود بصحيفة "لوفيغارو" اليمينية الفرنسية، حيث كتب: "مقابل التصريحات أحادية الجانب من طرف باريس، الداعية إلى طي صفحة الاستعمار، يبرز تدهور كبير في العلاقات بين البلدين، الشركات الفرنسية تتعرض لتمييز ممنهج، والتعاون تراجع بشكل راكم تعدد المنازعات فيما يتعلق بعدم تسديد المستحقات، اللغة والثقافة الفرنسية في طريق الاجتثاث في الجزائر، طلبات الحصول على التراخيص القنصلية لطرد الجزائريين يتم رفضها بشكل نظامي." هذه عينة مما يكتب في الصحف الفرنسية المحسوبة على تيار اليمين واليمين المتطرف، ويتم تداوله في الصالونات والمجالس السياسية الباريسية عن الجزائر. إن الفرنسيين يقفون اليوم على إفلات الجزائر من قبضتهم وهم يتفرجون غير قادرين على إنقاذ ما يمكن إنقاذه. كيف حصل هذا التحول الكبير والمثير في العلاقات الثنائية؟ سؤال لا يحتاج المتابع لكثير عناء من أجل تفكيك

لم تتمتع المصالح الفرنسية بالجزائر بالكثير من الأريحية كتلك التي عاشتها خلال العقدين الأخيرين، بسبب التوجهات البراغماتية والغريبة في الكثير من الأحيان، لنظام الرئيس السابق، عبد العزيز بوتفليقة، الذي لم يتجرأ يوما أن يقول لا، لأي طلب فرنسي، بما فيها السماح في سنة 2013 لطائرات سلاح الجو الفرنسي للتخليق في الأجواء الجزائرية، بداعي محاربة الإرهاب في جمهورية مالي ومنطقة الساحل، وهو الأمر الذي اعتبر سابقة في تاريخ الجزائر المستقلة. ليس هذا فقط، فقد كانت الجزائر بالنسبة للشركات الفرنسية خلال العقدين الأخيرين بمثابة "صندوق مال" تعترف منه متى شاءت وكيفما أرادت، تحت غطاء شراكة استثنائية، أمّنت صفقات مربحة ولكن من دون عناء، وحالة شركتي "ألستوم" و"سويز" أبرز مثال على ذلك. فالشركة الأولى (ألستوم) وضعت للتصفية على مكتب الرئيس الفرنسي الأسبق، نيكولا ساركوزي، عندما كان وزيرا للمالية في سنة 2004، غير أنه رفض تصفيته وسافر إلى الجزائر للحصول على صفقات خاصة بها وكان له ما أراد، وتمثلت أبرزها في كهربة خطوط السكة الحديدية للعاصمة وضواحيها بالإضافة إلى صفقات أخرى، كانت كافية لإنقاذها من الإفلاس.

أما مؤسسة "سويز" التي دمرت اقتصاديات دولا بأمريكا اللاتينية وأصبحت سمعتها في الحضيض وأدرجت في قوائم سوداء في العديد من دول العالم، فقد تحصلت على صفقة العمر في الجزائر، بتسييرها قطاع المياه في كل من العاصمة وتيبازة، ولكنها لم ترد الجميل بل خانت الأمانة، عندما تركت الجزائريين من دون ماء في عز عيد الأضحى قبل أزيد من سنتين، لأسباب لها أبعاد خطيرة، وهو ما تسبب في قرار طردها، حالها حال مؤسسة "راتيبي"، التي كانت تسيير خدمات ميетро العاصمة، التي تسببت في تعطيل خدمة الميетро لأشهر عديدة انتقاما من عدم تجديد عقدها. الفرنسيون وعلى الرغم من الامتيازات التي كانوا يحصلون عليها في الجزائر رغم ماضيهم الاستعماري الوسخ، إلا أنهم لم يكونوا في مستوى الصداقة التي أشيعت، لم يساهموا في نقل التكنولوجيا، ولم يستثمروا في القطاعات التي تساعد على النهوض بالاقتصاد الوطني، واكتفوا بإقامة فروع لمؤسساتهم التي تنشط في قطاع الخدمات (بنوك، تأمينات، تدقيق..)، وبالمقابل نقلوا نشاطاتهم المربحة إلى بعض الدول المجاورة مثل قطاع السيارات، على سبيل المثال لا الحصر. ومن الطبيعي أن تفقد مثل هذه الممارسات المشينة إلى رد فعل في مستوى الانتهازية التي اعتمدها باريس في ضبط إيقاع علاقاتها مع الجزائر، والتي لا تزال محكومة بممارسات موروثة من الحقبة الاستعمارية، التي كان ينظر فيها إلى الجزائر على أنها مصدر الثروات التي يجوز حرمان الشعب الجزائري منها وإغداقها على الشعب الفرنسي بشكل يفتقد إلى الأخلاق الانسانية.



جزائرية على رأس مصنع السيارات الفرنسي بيجو

أعلنت مجموعة ستيلانتيس عن تعيينها للجزائرية زينب غوت على رأس الشركة الفرنسية بيجو. وهذا في بيان نشرته أمس الإثنين 24 جويلية.

حسب [بيان ستيلانتيس](#)، فستتولى زينب غوت مهامها على رأس المصنع الفرنسي للسيارات كمديرة له بداية من شهر أوت 2023.

“أود أن أشكر كريستوف (المدير السابق) على مشاركته وعمله في دعم نماذج وعروض بيجو، وعلى استماعه وعلاقته بالشبكة. نحن الآن في هجوم تجاري يومي بدأ منذ بضعة أسابيع لتكون دائما أقرب إلى الميدان، وستكون خبرة زينب عنصرا جديدا للعلامة التجارية.” كتبت [ستيلانتيس](#) في بيانها.

و درست زينب غوت في كلية إدارة الأعمال في تولوز، كما عملت لمدة تقرب 20 عاما مع مجموعة رينو للسيارات. أين عملت في كل من فرنسا والجزائر وإسبانيا والبرتغال.

وقد علقت غوت على تعيينها “انضمت إلى ستيلانتيس وأشكر كل أولئك الذين منحوني ثقتهم ... إنني فخور للغاية ومتحفزة للانضمام إلى الفرق وشبكة علامة بيجو التجارية لمواجهة التحديات التي سنُعرض علينا معا”.

بيجو هي علامة تجارية تعتبر ثاني مصنع للسيارات في أوروبا بعد الألماني فولكس واجن.



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

⚡ Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger